

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 72 (1927)
Heft: 12

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE SUISSE

La Revue militaire suisse en 1928. — La presse et l'aviation militaire. — La neutralité du ciel helvétique. — La Suisse entre la France et l'Italie ; un article de journal. — Le Don national suisse et la collecte du 1^{er} août.

A l'heure où est écrite la présente chronique, l'examen du budget militaire par les Chambres fédérales n'est pas commencé. Mieux vaut attendre des chiffres définitifs avant d'en parler.

En revanche, ce dont on peut et doit parler dès aujourd'hui, est le programme de rédaction de la *Revue militaire suisse* pour 1928. Nos camarades ont le droit d'être mis au courant. Ils savent que leur publication tient à ne pas être dépendante des hasards des travaux de nos officiers, mais à accompagner, dans la mesure du possible, les efforts généraux du commandement et du corps d'instruction. C'est sa méthode fondamentale qu'il lui paraît d'autant plus indiqué de respecter dans le moment actuel, que les difficultés de la vie professionnelle éloignent davantage notre corps d'officiers miliciens des préoccupations militaires, et que l'activité redouble, dans les sphères militaires supérieures, pour imprimer à l'instruction de l'armée les réformes imposées par les enseignements de la dernière guerre.

Comme de coutume, l'exposé de notre programme distingue entre ce qui est d'exécution dorénavant et déjà certaine et ce qui n'est qu'espérances en suspens. Au nombre des certitudes figure l'étude des nouveaux règlements. Rien n'est plus pressé actuellement. Depuis plusieurs années, elle était envisagée, et les circonstances ne s'y sont pas prêtées autant que la *Revue militaire* le désirait. Aujourd'hui, elles sont entièrement favorables, c'est l'instant d'en profiter.

Nous commencerons par la nouvelle Instruction sur le service en campagne. Nous avons d'ailleurs commencé déjà, puisque le lieutenant-colonel Lederrey a bien voulu introduire le sujet dans notre livraison de novembre. Les études des divers chapitres de l'Instruction suivront. Nous avons trouvé le plus obligeant accueil auprès d'officiers particulièrement compétents dans les domaines qui leur appartiennent plus spécialement. C'est ainsi que la *Revue militaire suisse* publiera des études sur l'organisation d'un état-major et sur la place du chef, cet objet dont la dernière guerre a mis l'importance en vedette ; sur le service de renseignements, moins connu que ne le laisserait supposer l'ardeur des opinions opposées dont

la *Revue militaire suisse* a été l'écho ces dernières années ; sur les avant-postes et sur la défense ; sur le service en montagne ; sur la contre-attaque ; sans parler d'études écrites « en marge de l'Instruction ».

Certitude aussi, dans le domaine de la liaison des armes à laquelle il importe de revenir toujours, une étude sur l'emploi de la cavalerie. Nous avons bon espoir, d'autre part, que les artilleurs ne resteront pas en arrière. Enfin l'aviation continuera à retenir l'attention de la *Revue* qui espère toujours que les coutumes conservatrices de notre armée finiront par céder aux nécessités de demain. A ce propos, c'est un signe des temps que la presse quotidienne embouche la trompette. Qu'on s'en félicite. Elle a plus de chance d'aboutir à un résultat que la presse militaire qui n'exerce pas d'influence électorale, et que des habitudes de discipline retiennent d'user de la vigueur rédactionnelle qui serait utile quelquefois.

Naturellement, les sujets qui viennent d'être énumérés ne sont pas exclusifs de ceux qui ont été abordés en 1927 et les années d'avant. Nous faisons plus particulièrement allusion ici au fusil-mitrailleur qui a occupé, ces derniers mois, le devant de la scène, et qui du rang de sujet d'étude encore plus ou moins théorique permute au rang d'examen des applications pratiques.

Après l'Instruction sur le service en campagne, viendra, mais sans que nous puissions encore fixer une échéance, car le bébé à de la peine à naître, le règlement de service, puis les règlements spéciaux, en commençant par celui de l'infanterie dont la publication est prochaine.

Il y aura donc du pain sur la planche, et ce qui vient d'en être dit est de nature à renseigner assez exactement nos camarades sur les intentions de leur *Revue*. Nous tenons à ajouter seulement que, selon une vieille coutume, mais qui, dans sa vieillesse, est une condition de jeunesse, de nouveaux noms viendront s'ajouter à ceux que ses lecteurs connaissent. D'avance, nous pouvons prédire à ces nouveaux noms qu'ils partageront la gratitude que les abonnés éprouvent envers nos anciens collaborateurs, qui n'ont jamais ménagé ni leur temps ni leur dévouement pour aider l'armée et le corps des officiers à se maintenir à la hauteur de leurs lourdes obligations.

A nos correspondants de l'étranger aussi va cette gratitude. Hélas ! il nous est impossible de développer comme nous le voudrions cette partie de notre programme, en ce moment surtout où nos affaires militaires suisses réclament plus d'espace. Force nous est de la ranger dans la catégorie des longs espoirs et des vastes pensées.

Nous sommes déjà très fiers d'avoir vécu en cette époque si

défavorable aux périodiques de la Suisse romande. Ils succombent les uns après les autres devant la même difficulté, l'exiguité du champ de consommation. Il y a peu d'années, c'était l'*Aéro-Revue* ; puis la *Bibliothèque universelle* et la *Revue de Genève* ont uni leurs impécuniosités respectives pour s'aider mutuellement ; hier *La Semaine Littéraire* est disparue, et hier aussi *Le Sous-Officier suisse* a émigré à Zurich. Si nous avons résisté jusqu'ici à la tourmente, c'est grâce à l'appui de la Société suisse des officiers et de sa Section vaudoise auxquelles nous devons de spéciaux remerciements, et c'est grâce au soutien que les officiers de la Suisse romande apportent à leur organe. Qu'ils veuillent bien nous conserver leur fidélité et stimuler les jeunes à renforcer leur phalange.

* * *

On a parlé ci-dessus de la campagne menée par des journaux quotidiens en faveur de l'aviation militaire. Civils et officiers y ont participé. Après M. J. Nicollier qui a attaché le grelot dans la *Gazette de Lausanne*, le major Probst, du corps d'instruction, a publié une étude résumée des exigences de l'aviation militaire dans le *Bund* ; le colonel de Diesbach, dont nos lecteurs connaissent l'opinion, a écrit dans la *Liberté* ; des journaux de Genève y sont allés eux aussi de leurs articles ; sans doute en omettons nous dont nous n'avons pas eu connaissance. Tout au début du mouvement que l'on voudrait voir se développer, on pourrait rappeler les articles de M. Jaques, ingénieur, qui, avec le capitaine Primault fut le premier collaborateur de la *Revue militaire suisse* en ce qui a trait à l'aviation, articles datés de 1922 et 1923. Ils n'ont rien perdu de leur valeur ni hélas ! de leur actualité, car nous sommes restés au même point. Ce n'est pas sans motif que l'on est fondé à invoquer les habitudes conservatrices de notre armée. Il semble bien que nous soyons aujourd'hui comme les Suisses de Marignan, il y a quatre siècles, qui ne se doutaient pas de la transformation tactique qu'inauguraient les perfectionnements de l'artillerie.

On l'a d'ailleurs remarqué en 1924, année de notre dernière revisionnette. Elle nous a reversés dans l'ornière du passé comme si la guerre européenne n'avait pas eu lieu.

Il y a en cela une erreur fondamentale : on ne veut pas admettre, dans une grande partie de notre opinion publique, à laquelle participent des milieux militaires, que l'armée, même d'un petit pays internationalement neutre comme la Suisse, est un élément de sa politique extérieure. On nous parle toujours, avec des trémolos dans la gorge, de la défense de notre neutralité. Mais sapristi ! avec quoi entendons-nous la défendre ? avec des palabres ou avec des ar-

mes ? Et puisqu'il s'agit aujourd'hui d'aviation, estime-t-on, oui ou non, que notre neutralité serait violée si un régiment d'aviateurs étranger traversait notre ciel, de Genève à Constance ou inversement, en une heure et demie, sans nous faire d'ailleurs aucun mal matériel ? Si l'on tranche cette question préalable par la négative, eh ! bien, c'est bon, nous n'avons pas besoin d'une armée des airs ; accordons-nous en l'économie, et résolvons-nous à recevoir sur la tête, le cas échéant, des bombes égarées.

Mais si la violation de notre ciel doit être considérée comme violation de neutralité au même titre que celle de notre sol, il faut se prémunir en conséquence. A l'autorité politique de dire la première de quoi il retourne.

A-t-on fait assez de chichi lorsqu'il a été question de transporter à Vilna, au nom de la Société des Nations, deux ou trois compagnies de soldats espagnols ! Notre neutralité risquait paraît-il de ne pas s'en relever. Aujourd'hui qu'il faut songer à des soldats de guerre et non de paix dans notre firmament, on nous explique que notre armée ne doit pas coûter plus de 85 millions par an, qu'à acheter des avions elle en coûterait 87, 88 ou 89, et que la défense de notre neutralité ne vaut pas cette augmentation !

* * *

Puisque nous en sommes à la neutralité helvétique, on signalera le tout récent article d'un journal qui paraît à Stuttgart, le *Schwäbischer Merkur*, qu'elle intéresse. Sans doute stimulé par la tension franco-italienne dont on parle ces temps-ci, il s'est demandé quels dangers courrait la Suisse au cas d'une guerre franco-italienne à propos d'une crise balkanique. Sur ce fondement, il échafaude une supposition stratégique. Il admet que le danger serait nul de la part de l'Italie, qui vraisemblablement offensive contre la Yougoslavie serait défensive vis-à-vis de la France, car désireuse d'éviter que celle-ci bénéficiât de l'appoint de l'armée et du territoire suisses. Elle respecterait donc la neutralité helvétique. Il n'en serait pas de même de la France. Cette dernière ne pourrait qu'agir offensivement puisque sa mission serait de porter secours à la Yougoslavie. Et comme la frontière franco-italienne des Alpes est trop hérissée de difficultés pour être percée, que les hostilités y prendraient des allures de guerre de position, les Français feraient comme ont fait les Allemands en 1914. Estimant infranchissable l'obstacle de la ligne fortifiée Belfort-Verdun, les Allemands l'ont tourné par la Belgique ; les Français tourneraient par la Suisse l'obstacle des Alpes maritimes.

Dès l'instant qu'on se lance dans les suppositions stratégiques et dans les prévisions d'avenir, on peut tout supposer et tout prophé-

tiser. C'est un jeu à la portée de chacun. Si le *Schwäbischer Merkur* y prend plaisir, il lui est loisible de s'y livrer en quatre colonnes de texte serré. Il pourrait même ajouter un paragraphe. La France portant atteinte par la violation du territoire d'un membre de la Société des Nations au pacte social, l'Allemagne s'en proclamerait la défenderesse et, sans déplaisir, viendrait au secours de la Suisse. On se battrait de nouveau partout, sur le Rhin, sur les Alpes, dans les Balkans, et en Helvétie par surcroît de fronts.

Bien d'autres paragraphes pourraient être ajoutés sans que l'article y gagnât ni perdît rien de sa valeur. Tout le profit que nous en pouvons tirer est qu'il nous appartient d'être prêts à toutes les combinaisons qui peuvent surgir au gré de la politique et de la stratégie. Ce n'est pas une découverte.

* * *

Le différend au sujet du Don national suisse et de la collecte du 1^{er} août a pris fin par un arrangement. Le Comité de la collecte est venu à résipiscence. En 1928, l'objet de la collecte restera le Fonds pour la vieillesse, le Comité étant lié par un engagement ferme, et le produit de celle de 1929 sera versé au Don national. Tout est bien, ou à peu près bien, qui finit bien. Pour que cela finisse mieux, les amis de l'armée prépareront leur bourse. Ceux des instituteurs de Genève, qui sont des apôtres du désarmement de la Suisse feront une économie.



NÉCROLOGIE

Le colonel commandant de corps T. Sprecher von Bernegg, que la mort vient d'enlever à la suite d'une opération chirurgicale courante, mais dont son grand âge, 77 ans, ne lui a pas laissé supporter les suites, a été un des officiers de notre haut commandement, dont le labeur a servi notre armée plus que celui de beaucoup d'autres. Depuis le colonel Feiss, qui fut de la première promotion des commandants de corps, aucun n'a exercé sur les destinées législatives de l'armée fédérale une influence plus profonde. Les lois générales auxquelles notre armée est actuellement soumise, lois de 1907 et de 1912, peuvent être considérées comme son œuvre ; il leur a imprimé sa marque personnelle, et dans les cours stratégiques, ainsi qu'aux écoles de l'état-major général, il a présidé à leurs premières applications.

Jusque-là, sa carrière avait suivi une filière pour ainsi dire habituelle, que les journaux ont rappelée : grades subalternes dans